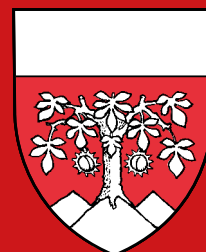


aux 4
coins
du

SPÉCIAL ÉLECTIONS

Janvier 2016



Mesdames, Messieurs,
Chers citoyennes et citoyens montains,

Au courant des premiers mois de cette nouvelle année, les communes vaudoises renouvelleront intégralement leurs Autorités pour la législature 2016-2021. Cette échéance nous concerne tous, d'autant que ce rendez-vous périodique du renouvellement des Autorités revêtira cette année un caractère un peu particulier. Le peuple vaudois a en effet accepté en 2011 que les Conseils communaux des communes de plus de 3000 habitants soient désormais élus au scrutin proportionnel, qu'on appelle aussi « le scrutin de listes ».

Ce changement ne concerne pas l'élection à la Municipalité qui se déroulera comme jusqu'ici au système majoritaire à deux tours. Il en ira de même pour l'élection du syndic.

Ce nouveau mode d'élection du Conseil communal a pour conséquence importante l'entrée en lice des partis politiques et des mouvements de citoyens constitués. Ce sont eux qui présenteront leur liste de candidats. Pour l'élection au Conseil communal, les sièges seront dans un premier temps répartis entre les listes, proportionnellement aux suffrages obtenus par l'ensemble de leurs candidats, puis attribués à leurs candidats les mieux placés.

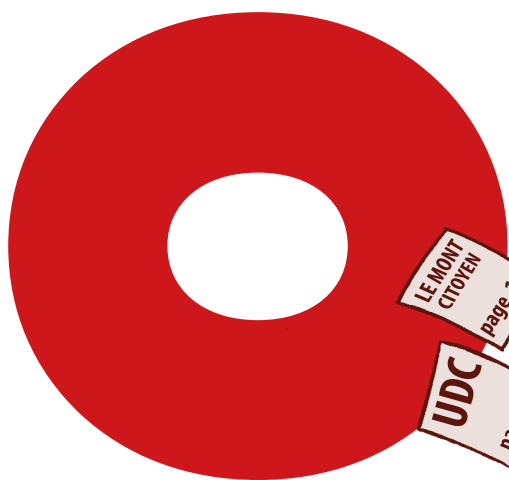
De manière à ce que vous puissiez exercer votre droit démocratique dans les meilleures conditions, la Municipalité a décidé de la mise sur pied de cette édition spéciale du journal communal, entièrement consacrée aux prochaines élections. Ainsi, la Commune offre à chaque parti ou mouvement de pouvoir lui-même présenter son programme et ses candidats. Leurs textes et photos ont ensuite été mis en page au plus près de la ligne graphique usuelle de notre journal communal.

L'ordre de présentation des cinq partis – l'Union démocratique du Centre (UDC), l'Entente Montaine, le Parti Libéral Radical (PLR), le Parti socialiste (PS) et le Mont citoyen – a été déterminé par tirage au sort.

Nous profitons de cette introduction pour vous informer qu'un débat entre candidats sera organisé le jeudi 4 février 2016 à l'Aula du Collège du Mottier. Nous vous invitons chaleureusement à y participer.

Bonne lecture !

Sébastien VARRIN,
Secrétaire municipal



LE MONT
CITOYEN
page 14

PS
page 11

L'ENTENTE
MONTAINE
page 5

UDC
page 2

PLR
page 8



Message du président

Chères Montaines, chers Montains,
Les élections fédérales sont passées et nous ne sommes pas peu fiers du score de notre parti qui nous ouvre des perspectives intéressantes et solides pour notre section locale.



Concrètement la liste UDC du Mont-sur-Lausanne arrive en deuxième position après le PLR, cela est très réjouissant, quand on sait que notre formation est très récente et que nous sommes au début de notre base poli-

tique. Confiants pour les futures élections communales 2016, je remercie tous les électeurs UDC pour leur participation et les invite à voter en masse pour notre liste de candidats aux élections communales 2016.

Le Mont-sur-Lausanne s'est exprimé de manière importante pour la droite et je m'en réjouis. Mon objectif pour les prochaines élections est de proposer une liste représentant ¼ des sièges du conseil communal et avec cette représentation, proposer 1 à 2 candidats à la Municipalité.

Le challenge est important, le chemin qui nous relie aux élections est très court, et nous avons besoin de tous les citoyens membres de notre parti afin qu'ils se mobilisent, mais aussi tous ceux qui partagent notre idéal politique, qui pour le moment sont hésitants, de nous rejoindre. Je vous invite à faire preuve de solidarité et de nous rejoindre sur nos listes électorales, nous devons mettre en commun nos forces pour pouvoir proposer une politique correspondant à notre ligne et s'engager pour le bien-être de notre commune.

Les défis pour la prochaine législature sont nombreux: mobilité, finances, investissement dans les infrastructures, sécurité. Soyons solidaires pour proposer une politique réaliste et cohérente, basée sur une volonté de conservation d'une qualité de vie chère à nous tous. Ne prenons pas le risque de devenir une banlieue de Lausanne.

Pour conclure, j'en appelle à vous tous qui vous reconnaissez dans nos idées à nous rejoindre sans hésitation. Gagnez la fierté de vous dire, je participe au bien-être et à l'avenir de mon village, prenons courage et battons-nous pour rester libres!

Michel Chardonnens, président UDC



Présentation de la section

L'UDC Le Mont-sur-Lausanne est une jeune section qui a vu le jour le 3 septembre 2015, sur la place de l'église.

Notre section est basée sur des principes économiquement libéraux avant tout mais également conservateur afin de préserver notre village.

Nous avons pour objectif, lors des élections communales 2016, d'avoir un groupe nous permettant de représenter nos idées de manière décisive et de mettre en valeur des projets concrets amenés par nos élus. Pour créer ce groupe au Conseil communal, il faut être 5.

Au vu de son fort électorat au niveau fédéral avec 25% de la population, l'UDC est le plus grand parti du pays. La population a également montré un grand intérêt pour les différentes initiatives du parti durant ces dernières années. Au niveau cantonal, l'UDC se positionne en 3^e force politique.

Programme de l'UDC du Mont-sur-Lausanne pour 2016 - 2021

Fiscalité

Actuellement au Mont-sur-Lausanne la situation de l'impôt cantonal sur le revenu est de 75%. Le groupe UDC du Mont-sur-Lausanne basé sur des principes libéraux, combattra toute tentative de hausse du taux actuel. Bien entendu nous ferons notre possible afin de diminuer ce taux d'imposition pour autant que cette éventuelle solution ne mette pas les finances communales en péril. Nous resterons vigilants vis-à-vis de l'endettement public et ne cautionnerons que des investissements à bon escient.

Sécurité

Le Mont-sur-Lausanne est encore une commune sûre et agréable, mais les problèmes de violence et d'insécurité sont aux portes de la commune. Nous soutiendrons le renforcement de la police de proximité, afin d'entraver l'avancée de l'insécurité et des dommages à la propriété, tant publique que privée, en veillant à optimiser au mieux les moyens mis à notre disposition dans le cadre du contrat de prestation de la police cantonale.

Infrastructures

Nous serons attentifs à ce qu'un développement des infrastructures communales, probablement nécessaire dans les années à venir, soit réalisé de façon harmonisée; notamment en ce qui concerne un aménagement et une régulation plus sécuritaire du trafic.

Economie

Le Mont-sur-Lausanne compte de nombreuses PME. Notre groupe entend se montrer attentif à leurs sollicitations, afin qu'elles aient un intérêt à y rester, tout en favorisant au mieux le développement du tissu économique local et l'implantation de nouvelles entreprises.

Agriculture

Notre parti agrarien a toujours soutenu l'agriculture et cela n'est pas prêt de changer. Nous veillerons à ce que l'aménagement du territoire ne nuise pas à notre agriculture. En effet, l'auto-alimentation est vitale! Nous devons garder une agriculture forte, conforme à la tradition helvétique. Nos élus cantonaux et surtout fédéraux sont très actifs en faveur du monde agricole.

NOS CANDIDATS

Samy Sari SAVAS

48 ans
Consultant en sécurité,
indépendant

Né à Lausanne, arrivé en 2003 au Mont-sur Lausanne, j'y ai trouvé une qualité de vie correspondant à mes aspirations de vie familiale. Je souhaite m'engager en politique afin de garantir mes valeurs sécuritaires dans notre commune et m'engager pour offrir à nos enfants la chance de se développer dans une idée villageoise respectueuse et un développement réfléchi et responsable.

Raffaele SPINELLO

71 ans
Technicien en radio TV,
retraité

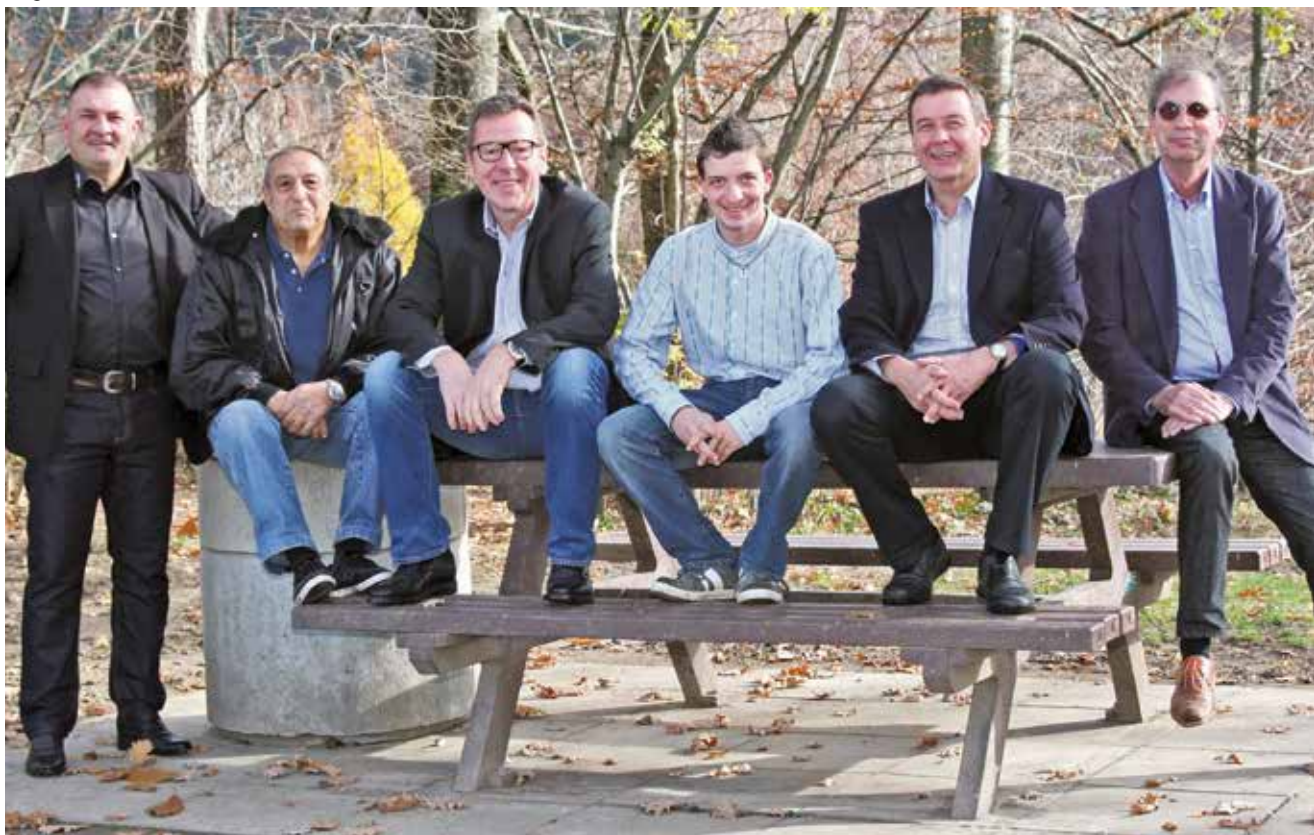
Habitant au Mont-sur-Lausanne depuis de nombreuses années, j'y ai vu les développements importants des dernières années. Pour cela j'ai décidé de participer aux décisions futures qui ne vont pas manquer de changer profondément notre village, et de par mon engagement politique je veux offrir mon expérience pour une suite correspondant à mes valeurs citoyennes.

Christophe CORBAZ

53 ans
Conseiller communal,
Inspecteur de la Police de
sûreté

Fort de l'expérience d'une législature et des problèmes sécuritaires, j'entends consacrer mon énergie à un développement de la commune fondé sur le bien-être de ses habitants.

De gauche à droite



Sébastien GALLUS

20 ans
Maréchal-ferrant

Natif du Mont, où j'ai fait toute ma scolarité et où je souhaite continuer à vivre dans un environnement naturel et social relativement préservé, j'entends démentir les aspirations supposées de la jeunesse à une course effrénée à la consommation et au gaspillage, et promouvoir les valeurs du métier de tradition que j'exerce comme sujet de réflexion pour l'avenir du tissu économique local.

Michel CHARDONNENS

54 ans
Spécialiste en leasing
industriel, cadre bancaire

Natif de Lausanne, je suis arrivé au Mont-sur-Lausanne en 1995, où la campagne s'émanipait et la qualité de vie faisait rêver. Les temps changent et le développement a pris le dessus. Je m'engage en politique pour que mes convictions et valeurs soient défendues, ma vision est de vivre dans un environnement assuré contre tout développement incontrôlé.

Richard NICOLE

59 ans
Facteur d'orgues,
enseignant,
consultant au Patrimoine
mobilier de l'Unesco

En tant qu'ancien chargé de mission du Programme des Nations Unies pour le Développement, je souhaite mettre mon expérience des institutions internationales au service d'une gestion raisonnée, respectueuse de l'environnement et de notre identité culturelle.

Quel avenir pour le Mont?

La commune du Mont-sur-Lausanne offre l'inestimable avantage de permettre à ses habitants de jouir de toutes les commodités de la proximité d'une grande ville tout en conservant les atouts très enviés d'une commune rurale.

Editorial

Le délicat équilibre entre quartiers urbains, village, zone résidentielle, zone industrielle, domaine agricole et forestier, et leur développement harmonieux est un défi qui demande une vision claire de ce que nous souhaitons être et de ce que nous souhaitons vivre, et conséquemment à nos politiciens d'avoir une conscience de ce qu'est le destin commun.

Comprenons bien cependant qu'une telle conscience doit nécessairement aller au-delà d'une gestion raisonnable et honnête du patrimoine commun et de nos besoins les plus immédiats, qui pourraient tout aussi bien être confiés à une sorte de superintendant de la commune du Mont, et suppose de l'élu, autant que de l'électeur qui va lui confier ce destin, la capacité de penser un monde.

Il est en effet un adage bien connu: «Gouverner, c'est prévoir», mais prévoir c'est voir au-delà des apparences et des reflets trompeurs, ce n'est pas naviguer à vue; prévoir c'est aussi envisager les conséquences, ce n'est pas céder à l'opportunisme; prévoir enfin c'est anticiper et disposer de solutions de rechange, ce n'est pas suivre passivement et encore moins sombrer dans le fatalisme.

Pour avoir négligé ces notions, soit par absence de cette conscience, soit par manque de courage politique, nombre de communes limitrophes de l'agglomération urbaine de Lausanne en sont devenues, par une gestion mal maîtrisée de leur aménagement du territoire, l'exutoire de son trop-plein d'agitation, de laideur et de puanteur, qui a contribué au délitement de leur tissu social et de leur identité.

A l'approche de la barre des 10 000 habitants qui va faire du Mont-sur-Lausanne une ville, avec tout ce que cela présuppose, il convient plus que jamais de s'interroger sur le sens que nous entendons donner au mot progrès, et de sonder avec plus d'acuité encore les intentions et la conscience de ceux à qui nous allons confier les destinées de notre commune.

En tant que parti agrarien, l'UDC, loin des utopies idéologiques, fonde sa conscience politique sur une expérience raisonnée de la terre, qui sait que l'on ne peut récolter plus vite que l'on sème, qu'on ne récolte que ce que l'on sème, et qu'on ne mange que ce que l'on a récolté; et en ce sens tempère la seule vision libérale, écologique ou sociale du devenir en un nécessaire équilibre.

C'est donc dans cette vision harmonieuse de notre destinée communale que nous entendons gouverner, estimant qu'une vision partielle ne peut qu'être partielle, et forcément préjudiciable.

*Richard Nicole,
Candidat UDC aux
élections communales*

Engagez-vous pour votre commune, rejoignez-nous sur notre liste!

L'UDC Le Mont-sur-Lausanne vous remercie de votre intérêt et si vous souhaitez de plus amples informations sur notre section et nos positions ou si vous voulez devenir membre, envoyez-nous simplement un mail udclemont@bluewin.ch ou appelez-moi au 079 210 72 21

Michel Chardonnens, président

**Votez
UDC!**



Agir libre, c'est garantir l'identité du Mont-sur-Lausanne

Pourquoi l'Entente Montaine a-t-elle été créée ?

C'est la conséquence de la votation qui oblige les communes de plus de 3000 habitants à adopter le régime proportionnel pour les élections.

Des conseillères et conseillers voulaient continuer à travailler pour le bien de la commune sur une base indépendante, donc sans adhérer à un parti politique.

Ils ont ainsi décidé de créer une association avec comme objectif de permettre à toute citoyenne et tout citoyen du Mont-sur-Lausanne, de s'impliquer dans sa commune avec ses propres convictions.

Pour défendre vos besoins et pas les idées d'un parti

Groupe politique hors parti de la Commune du Mont-sur-Lausanne, l'Entente Montaine réunit des femmes et des hommes qui s'intéressent à la vie politique de notre Commune, sans adhérer à un parti politique. Nous représentons toutes les couches sociales et professionnelles.

Nous sommes indépendants, flexibles et attentifs aux vœux de la population.

Nous nous exprimons et votons en toute liberté, sans mot d'ordre.

Nos objectifs

- Veiller à la défense des intérêts des habitants et des entreprises de notre Commune, tout en défendant une gestion financière saine.
- Mettre en œuvre une politique réaliste, dynamique et écologique.
- Proposer ou soutenir toute idée pleine de bon sens et génératrice d'améliorations et de progrès pour les habitants et les entreprises.
- Etre l'interlocuteur des habitants et des entreprises.

Nos 4 priorités

- Arriver harmonieusement à 10000 habitants avec toutes les prestations et infrastructures nécessaires, sans augmenter les impôts.
- Offrir un lieu de rencontre à nos adolescents et favoriser les échanges avec les seniors de notre Commune.
- Concilier le développement des transports collectifs et privés avec le respect de l'environnement, des habitants et du patrimoine.

- Promouvoir un cadre de travail et de développement agréable et compétitif pour les PME du Mont-sur-Lausanne.

Nos solutions

- Favoriser une croissance harmonieuse privilégiant la qualité à la quantité des nouveaux quartiers, et financer les nouvelles prestations et infrastructures par priorité des besoins.
- Ouvrir un centre de loisirs et de rencontres pour les adolescents de la Commune. Créer une plateforme d'échanges intergénérationnelle.
- Favoriser les pistes cyclables et les parkings relais dans la planification des travaux d'infrastructure.
- Adapter le règlement des déchets en créant des catégories d'entreprises pour alléger les PME.
- Mettre en place une structure d'échanges gratuite entre les seniors expérimentés et les jeunes PME.



Marie-Dominique GROBÉTY



Geneviève HOCHSTRASSER



Michel AMAUDRUZ

Nos candidats à la Municipalité

Marie-Dominique Grobéty

57 ans, 2 enfants aux études, habitante du Mont depuis 10 ans. Membre du Conseil communal depuis 2011, j'ai également été membre du Bureau de ce dernier pendant plusieurs années. Je participe actuellement à la Commission permanente consultative de l'urbanisme qui traite entre autres des nouveaux plans de quartiers. Graphiste-conceptrice de formation, j'étais cadre commerciale et responsable de la communication d'une entreprise régionale active dans le second œuvre. Je souhaite mettre à disposition de la population montaine mes compétences créatives dans le suivi de projet, la gestion de budget et la communication.

Mes principales préoccupations sont la place des femmes de tout âge dans la vie professionnelle, les échanges intergénérationnels

ainsi que la prise en compte des réalités propres à l'éducation des enfants, du bas âge à l'adolescence.

Pourquoi j'ai choisi l'Entente Montaine ? Parce que la valeur essentielle de notre Groupe se situe au-delà de l'appartenance à un parti politique : ce qui nous importe, c'est l'écoute de tous et l'action collective qui en découle.

Geneviève Hochstrasser

Municipale depuis 2008, en charge tout d'abord du dicastère Police-Pompiers-PC, j'ai pris depuis 2011 la responsabilité du dicastère des Ecoles, de la Police et des Cultes. Mon intérêt pour la mise en place rapide d'une structure d'accueil pour écoliers a été ma motivation. Le dossier UAPE fait partie du parascolaire et demande une grande collaboration avec les écoles, ce que

je crois avoir développé. La forte demande des citoyens dans ce domaine implique une continuité dans l'effort amorcé par la Municipalité, action que je désire poursuivre.

Michel Amaudruz

56 ans. Ing. agronome EPFZ. Marié, 3 enfants aux études. Mes valeurs sont : Familles – Echanges – Qualité. Je suis conseiller municipal depuis 2006. Dans le cadre de mes activités, j'accorde un intérêt marqué pour l'information et les échanges, ainsi que pour les besoins de nos familles et de nos sociétés locales. Je tiens à un aménagement du territoire équilibré, intégrant habitat, transport, nature, paysage, agriculture et protection de nos ressources environnementales. Je recherche des solutions de qualité, financièrement supportables pour les entreprises et chacun/chacune d'entre nous.

Nos candidats au Conseil communal



Jean-Pierre MULLER

Marié, père de 2 filles, membre du Conseil communal depuis 2006, élu au Bureau en 2007 puis à la Commission de gestion dès juillet 2011, je préside également la section seniors du FC Le Mont dès 2003 et de même je fais partie du comité du FC Le Mont. Je suis aussi fan du LHC depuis 1972. Enfant du Mont où j'ai été membre de la société de Jeunesse, je pense défendre les valeurs montaines telles que le développement harmonieux de notre commune et l'intégration des jeunes dans nos différentes sociétés. Né à la campagne et ayant travaillé à la ferme jusqu'à 19 ans, ma sensibilité pour la protection de la nature et des animaux est donc naturelle.



Philippe VAUCHER

Vice-président du Conseil communal; président du Conseil de la paroisse catholique St-Amédée (Belleaux-Lsne, Le Mont, Cugy, Froideville); membre de la Commission « Société à 2000 watts »; ancien président de la Commission de gestion. Citoyen du Mont-sur-Lausanne depuis 27 ans, je suis disponible pour une troisième législature au sein du Conseil communal. Marié et père de deux grands garçons, je « défends » prioritairement les idées des Montaines et Montains, avant celles des « grands » partis traditionnels. Suite à une carrière d'ingénieur dans l'industrie suisse des machines (ing. dipl. EPFL), je dirige actuellement l'Ecole de cadres Swissmem et le Centre de formation esg, deux filiales romandes sises à Prilly (VD).



Adriana BREWSTER

J'habite avec mon mari au Mont depuis 1994. Conseillère communale depuis 2006, je suis membre du comité de l'Entente Montaine. J'ai travaillé pendant 28 ans pour des sociétés de négoce en céréales et sucre. Depuis ma retraite cette année, je suis femme au foyer. J'aimerais continuer à défendre les intérêts de la Commune et de ses habitants sans adhérer à un parti.



Elisabeth CORBAZ-SCHWARZ

Originaire du Mont-sur-Lausanne et y habitant depuis mon enfance, j'ai toujours été intéressée au développement de la Commune. Secrétaire-comptable, semi-retraîtée, mes valeurs sont la famille, l'empathie, la fidélité. Je siége au Conseil communal depuis 2003 et à la Commission des finances depuis 2010.



Barbara ROCHAT

Née en 1960, habitante du Mont de 1964 à 1974 et de 1979 à ce jour, avec 3 enfants (32, 30 et 26 ans), je suis commerçante au Mont depuis 1988 (Garage Croix Blanche-Coppoz SA). J'ai fait partie de diverses sociétés locales en tant que membre actif et membre du comité (gym, tennis, foot). L'Entente Montaine est pour moi la meilleure manière de m'impliquer dans la vie politique communale. Je compte sur mes collègues de l'Entente Montaine pour me guider et me conseiller sans m'obliger à adhérer à un parti.



Bernard STETTLER

Né en 1956, en couple, 2 enfants adultes. J'ai habité 28 ans à Borex (district de Nyon, 1000 habitants) j'y ai toujours été membre du Conseil général puis communal et président lors d'une législature. J'ai également été commandant des pompiers durant 11 ans, président de la Société de Développement et membre de comité de diverses sociétés sportives, associations et amicales. Arrivé au Mont en 2011, je me suis intéressé à la venue des migrants à l'abri PC du Mont. C'est cette année-là qu'un groupe de bénévoles a créé le GAMM (Groupe pour l'Accueil des Migrants du Mont) qui organise un souper tous les lundis soirs et dont je suis le président depuis sa création. N'ayant jamais adhéré à un parti, mais désirant m'impliquer dans la vie politique du Mont, l'Entente Montaine me paraît être le meilleur moyen. J'aime la moto, le ski et les voyages.



Guy CORBAZ

55 ans, marié, 2 enfants. Actuellement conseiller communal, j'ai été membre de la Commission des finances pendant 7 ans et j'en ai assuré la présidence pendant 3 ans. Un développement harmonieux, tenant compte des besoins de chacun tout en respectant les possibilités de notre communauté est un élément important.



Antoine CHAMOT

Marié, 54 ans, 2 enfants adultes. Je suis membre du Conseil communal depuis 1998, dont 7 ans à la Commission de gestion et plusieurs années au Bureau du Conseil. Actuellement président du Conseil communal, je suis membre fondateur de l'Entente Montaine que je préside cette année. Attaché aux valeurs et habitants de notre Commune, je suis favorable à une évolution et à une adaptation des structures du Mont-sur-Lausanne, en écoutant la sagesse des anciens et les idées des plus jeunes. Le tout doit être en adéquation avec une gestion financière saine et équilibrée. Mes valeurs sont le dialogue, l'écoute et l'ouverture. Je respecte également les forces de chacune de nos sociétés locales qui contribuent largement à la notion de « vivre ensemble ».



Rolf SCHNEIDER

Spécialiste des crédits hypothécaires dans une assurance à Lausanne, j'habite depuis 17 ans au chemin des Montenailles en face du hameau de Penau. Je suis un conseiller communal sortant après avoir fini ma première législature. J'ai 50 ans, je suis marié et nous avons 2 filles adultes. Je me suis investi pendant 10 ans comme caissier de la Société de Développement dans les années 2000-2010. Soucieux d'un développement durable de notre commune, je défends les idées des Montaines et des Montains et pas celles d'un grand parti.



Jean-Pascal BLANC

Ingénieur HES en télécommunications, je suis associé dans un bureau d'ingénieur. J'ai 47 ans, suis marié et papa de deux garçons. Habitant du Mont depuis 15 ans, j'apprécie la vie dans cette commune et je souhaite m'investir pour continuer à la rendre agréable pour sa population. Je suis membre du comité de la Société de Développement du Mont depuis 2007. La course à pied, le ski et la voile font partie de mes loisirs



Pierre CURCHOD

58 ans, marié, père de 3 enfants, je suis un habitant du Mont depuis 18 ans et conseiller communal depuis 2 législatures. Mes hobbies sont les voyages, le jogging, la moto (Guzzi) ainsi que le soutien du LHC et du LS.

...ainsi que



Marie-Dominique GROBÉTY



Geneviève HOCHSTRASSER



Michel AMAUDRUZ

NOS CANDIDATS



**André
MULLER**

60 ans, marié, père de trois enfants adultes.

Je suis agriculteur. La logique et le bon sens sont mes valeurs principales.

Je suis dans ma troisième législature.



**Alain
CHABLOZ**

44 ans, marié, 3 enfants Mes valeurs sont le respect, la famille et la conviction. Natif et habitant du Mont, j'ai un CFC d'agriculteur. Je suis fermier sur les hauts du village. Je suis conseiller communal depuis 1998. En adhérent à l'Entente Montaine, je me sens plus libre de mes choix et de ma manière à m'impliquer dans la vie communale.



**Christophe
BLANC**

44 ans, marié, père de trois adolescents. Je suis cadre dans une multinationale et vice-président de la Commission de gestion. Membre du Conseil communal depuis 2011, je souhaite mettre mes compétences au service de notre Commune sans logique partisane. J'ai initié la motion demandant l'internet à haut débit sur tout le territoire communal; elle a été mise en application en 2014.



**Stephan
LEONI**

A 50 ans, en couple et de formation vétérinaire, j'habite au Mont depuis ma naissance et suis père de deux garçons tout juste adultes. Membre de la Commission des finances depuis 3 ans et conseiller communal depuis 2011, je siège au comité de l'Entente Montaine, dont je suis co-fondateur. Convaincu par les énergies renouvelables, je pense qu'on y trouvera notre salut et des places de travail pour l'avenir. J'ai également signé la motion pour la mise en place d'Internet à haut débit sur tout le territoire de la Commune en 2014.

Mes valeurs sont le respect, l'ouverture d'esprit et la confiance.



**Michel
RAVESSOUD**

Médecin généraliste indépendant depuis 1992, j'ai auparavant travaillé 2 ans en Afrique avec MSF. Je suis père de trois jeunes adultes en formation. Conseiller communal depuis trois législatures, je désire continuer à promouvoir une vraie politique familiale (crèches, accueil de la petite enfance, réfectoire scolaire, transport scolaire), maintenir la solidarité intergénérationnelle et veiller à ce que les futures réalisations immobilières de la commune respectent les règles du développement écologique et durable. Je désire également permettre à nos agriculteurs de poursuivre leur activité dans de bonnes conditions en cadre périurbain.



**José
DA SILVA**

Je suis intéressé à pouvoir participer à la vie locale du Mont et à contribuer modestement à améliorer son avenir. La production et la consommation doivent respecter l'environnement naturel et permettre à tous les habitants de satisfaire leurs besoins fondamentaux: « s'alimenter, se loger, se vêtir, s'instruire, travailler et vivre dans un environnement sain et équitable ».

De par ma profession, il est naturel que je sois particulièrement intéressé au développement urbanistique de notre Commune ainsi qu'à son développement durable. Pourquoi avoir choisi l'Entente Montaine? Elle donne place à mes propres convictions et cela sans pour autant appartenir et défendre les principes idéologiques d'un parti politique.



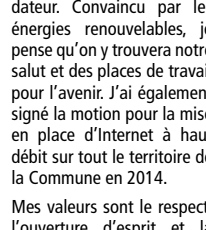
**Myriam
PETITPIERRE**

Habitante du Mont depuis quelques décennies, j'ai vu cette Commune s'agrandir et évoluer. Consciente et fière d'appartenir à cette communauté, j'ai ressenti le besoin de m'investir dans la construction du présent et du futur de cette Commune en mettant à disposition du temps, des compétences personnelles et professionnelles.



**Christophe
ROHR**

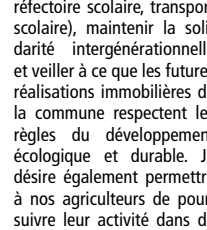
58 ans, père d'une fille, ingénieur diplômé HES en génie civil, je suis Montain depuis près de 20 ans et conseiller communal. En qualité de responsable d'exploitation de la région Est du canton de Vaud, (Division entretien de la DGMR), je suis en charge de l'exploitation de plus de 240 km de routes cantonales et près de 45 km de routes nationales. Ingénieur diplômé en génie civil (HES), je possède une vaste et solide expérience dans les domaines des matériaux et de la technique routière, de la gestion de l'entretien, du système qualité et de l'informatique. Mon activité actuelle m'a amené aux respects des processus liés aux marchés publics ainsi qu'à la gestion et au suivi de projets.



**Christine
MENÉTREY**

Profondément attachée à ma commune d'origine du Mont-sur-Lausanne et dévouée au service public, je m'engage au sein de l'Entente Montaine pour contribuer au développement sain et harmonieux de notre localité et de mes concitoyens, cela dans le respect de mes opinions.

Après des études en sciences politiques notamment, j'ai commencé ma carrière professionnelle dans le domaine de la migration et, depuis 2007, je m'occupe des demandes d'asile.



**Isabelle
TAHER-SELLÉS**

J'habite la Commune du Mont depuis 1985 et j'ai suivi, avec grand intérêt, son développement. Conseillère communale depuis 2011, je suis, actuellement, scrutatrice et, à ce titre, membre du Bureau du Conseil communal. Je suis également membre de la Commission de naturalisation. Situation familiale: mariée et grand-maman de deux petits-enfants (5,5 et 3,5 ans) Mes valeurs sont l'engagement, la conviction et le respect. L'expérience d'une première législature (2011-2016) m'a confirmé mon intérêt à œuvrer pour un développement harmonieux du Mont et pour la qualité de vie des Montaines et des Montains.



**Yann
MULLER**

Je suis un jeune ébéniste célibataire de 26 ans travaillant dans la région, suivant en parallèle les cours menant au brevet fédéral de contremaître. Je fais partie de la société locale de tir « Le Châtaignier ». Je me présente aux élections communales de 2016 pour pouvoir apporter mes idées ainsi que mon énergie à la Commune du Mont. C'est pour cela que je me suis engagé dans l'Entente Montaine, qui me permet de défendre mes valeurs et mes idées et non pas une position de parti. Je suis pour des infrastructures destinées à la jeunesse, le maintien d'une agriculture de proximité sur le territoire communal, et pour des investissements utiles aux habitants de la commune.



**Eliane
PAROLINI-SUTTER**

Enseignante, mariée et mère de 2 filles tout juste adultes, je suis citoyenne du Mont depuis plus de 23 ans. Ancienne membre de la SFG, je suis active au sein du Conseil communal depuis 2 législatures. Membre de la Commission de gestion ainsi que de naturalisation. Je souhaite en priorité défendre les intérêts des Montaines et Montains avant ceux d'un parti.

 Suivez-nous sur
Facebook!



L'Entente Montaine
ch. des Montenailles 54
www.entente-montaine.ch
info@entente-montaine.ch

Le parti libéral radical du Mont: une longueur d'avance

Le présent ne peut pas attendre et le futur se construit aujourd'hui. Depuis plusieurs décennies le parti libéral radical assume d'importantes responsabilités dans la commune. On lui doit maintes réalisations de premier plan (écoles, garderies, accueil parascolaire) ainsi que la maîtrise des deniers publics. Le parti libéral radical est depuis longtemps le principal acteur de la scène politique du Mont, attentif aux besoins de la population et soucieux du bien commun.

En 2011, les Montaines et les Montains ont clairement voté en faveur d'élections organisées selon le système proportionnel. Dans ce contexte, face aux formations nouvelles qui viennent de surgir dans la commune, il convient de rappeler que le parti libéral radical est le plus ancien parti de Suisse. Très active, la section du Mont compte en son sein un député. C'est un parti de droite, rompu

à la gestion des affaires publiques et plaçant l'humain au-dessus de tout. Le PLR est le seul parti dont les valeurs affichées sont: Liberté-Responsabilité-Solidarité-Innovation.

Liberté. Nous croyons dans le génie entrepreneurial de l'individu. C'est ce génie individuel qui construit le socle de notre société. Cette liberté ne doit pas être remise en cause.

Responsabilité. Nous croyons que nous devons être responsables face aux générations futures. Nous devons leur donner une commune où il fait bon vivre, tournée vers l'avenir en tenant compte des réalités d'aujourd'hui.

Solidarité. Nous croyons en la solidarité au sein d'une communauté mais pas à une solidarité alibi qui prend dans une poche pour distribuer dans une autre. Nous devons créer les conditions-cadres qui permettent de générer la richesse individuelle.

Innovation. C'est en créant l'espace «économique et intellectuel d'innovation» qu'une société peut donner le meilleur d'elle-même, pour son bien et celui de ses habitants.

Qui sommes-nous ?

Au Mont-sur-Lausanne, les membres du PLR sont des personnes de tous les horizons: entrepreneurs, employés, fonctionnaires, retraités, etc. Chacun apporte ses idées pour un meilleur fonctionnement de notre commune. Notre politique est une politique réfléchie et visionnaire car nous sommes intimement persuadés que le futur se construit aujourd'hui. C'est par un constant débat que nous réussissons à obtenir un consensus. Nous anticipons et nous agissons pour que la vie communautaire se déroule dans la plus grande harmonie. Cela implique la concertation avant de décider du meilleur choix pour la commune.

PLR

Les Libéraux-Radicaux

Le Mont-sur-Lausanne

Nos candidats pour la Municipalité

De gauche à droite

Christian MENÉTREY

André GUEX

Bernard CHABLOZ

Jean-Pierre SUEUR

Michel ODIER

Jacques MARCHAND

Jean-Charles FRESQUET



Nous ne cherchons pas « d'effets marketing » mais accomplissons un travail de terrain, proche des gens, avec des réalisations tangibles et concrètes. Des réalisations que les citoyens peuvent apprécier et dont les retombées sont durables.

Nos réalisations

Les élus PLR ont fait aboutir d'importants dossiers: les nouveaux collèges, une infrastructure de transport moderne, un réseau de garderies publiques et privées en continu développement, un accueil parascolaire adapté, une fiscalité maîtrisée, une gestion rigoureuse, etc.

Le rythme du développement de notre commune demande une grande maîtrise. Il doit être réfléchi et encadré, c'est à cela que nos élus PLR se sont engagés au quotidien et c'est à cela que nos candidats veulent s'engager. Notre syndic est à l'origine de projets et de réalisations qui ont changé la vie communale. C'est sa volonté qui a permis de disposer d'une administration plus accessible et de meilleure qualité. Notre député est à l'origine de la création de la SICNL (Société Industrielle et Commerciale Nord Lausannois) qui offre aux entreprises montaines la possibilité de contribuer au bien commun. Nos élus municipaux ont intégré Le Mont-sur-Lausanne dans le SDNL (Schéma Directeur du Nord Lausannois). Notre syndic qui le préside nous permet de nous impliquer directement dans le développement de l'agglomération Lausanne-Morges.

Les membres du PLR sont aussi actifs dans toutes les sociétés locales qui organisent des manifestations. Même s'ils ne sont évidemment pas les seuls, ils insufflent une dynamique dans la vie communautaire, un esprit de partage

et de convivialité apprécié de tous.

Nos grands défis

A coup sûr, nous devons mener une réflexion sur les modes de transport. L'artère de la route de Lausanne est largement saturée. Il conviendra de rendre cette voie de communication plus fluide. Notre action va s'exprimer sur deux grands thèmes, la route de contournement (appelée RC 451) et le réaménagement de l'artère dans l'espace « Praz-Coppoz » (entre la Coop et Coppoz). Grâce aux interventions combinées de notre syndic et de notre député auprès du Conseil d'Etat, des études vont commencer au 1^{er} semestre 2016 afin d'évaluer le tracé le plus approprié pour la RC 451. Cela se fera conjointement avec le canton (sans oublier le Syndicat d'amélioration foncière) et dans le cadre de l'arrivée de la nouvelle sortie d'autoroute qui est, elle, de compétence fédérale. Nos élus municipaux ont obtenu l'assentiment cantonal pour une délimitation optimale du périmètre compact, permettant de sauvegarder les travaux du remaniement parcellaire.

Le réaménagement de la route de Lausanne a quant à lui déjà commencé puisqu'un plan directeur a été approuvé par le Conseil communal. Ce plan définit un cadre afin que cette artère puisse être aménagée dans la continuité de ce qui existe déjà. Cet espace deviendra, à terme, un point central de la commune.

Un autre défi sera de « rattachier » tous les nouveaux quartiers (Champ-Meunier, Rionzi) à la vie communale. Ces quartiers, aujourd'hui excentrés, doivent être mieux intégrés. Nous ne voulons pas d'un « Mont en dessus de l'autoroute » et d'un « Mont en dessous de l'autoroute ». Pour

cela, il faudra consacrer les fonds nécessaires à des infrastructures d'importance. Ce défi d'envergure ne sera possible qu'avec une gestion rigoureuse des deniers publics et une priorisation du développement urbanistique. Nous devons également penser à des aspects plus sociétaux tels que la santé, les loisirs, etc. Comme vous le constatez, les défis ne manquent pas. Nous voulons mener une politique communale qui apporte des solutions pragmatiques et réalisables. Il est facile de tirer des plans sur la comète et croire qu'il suffit d'ajouter une école, un commerce, etc. pour rendre la vie plus agréable. Mais cela ne peut se faire sans plan précis, en laissant aux générations futures tout le poids financier de ces décisions. Une dette n'est acceptable que si elle peut être remboursable en l'espace d'une génération. Toute autre optique nous conduira à un marasme financier qui péjorera grandement la vie quotidienne de nos enfants.

Briguer un mandat politique implique d'avoir une vision et nous engage à vouloir conserver et développer nos richesses et notre « bien-vivre ». C'est cela que le PLR du Mont entend perpétuer, avec le travail de chacun et l'appui de tous. Le 28 février 2016, chaque citoyen aura la possibilité d'exprimer son soutien au premier parti communal dans cette volonté.

Voter PLR, c'est voter pour un futur maîtrisé et pour des autorités à l'écoute des habitants de la commune.

Aujourd'hui nous sommes 5 municipaux et 28 conseillers communaux.

Demain, grâce à votre vote, nous continuerons à nous engager à vos côtés pour le développement du Mont-sur-Lausanne.





Jean-Pierre SUEUR
Syndic
Route de Cugy 11



Jacques MARCHAND
Municipal
Rue Champ-du-Bois 9



André GUEX
Municipal, maître
agriculteur
Route du Jorat 86



Bernard CHABLOZ
Municipal
Chemin Doucy 2



Michel ODIER
Municipal, ingénieur civil
Chemin de Bellevue 21



Jean-Charles FRESQUET
Conseiller communal,
employé de commerce
Chemin du Saux 12



Christian MENÉTREY
Conseiller communal,
menuisier
Route de la Roche 23



Daniel BESSON
Conseiller communal,
informaticien
Chemin Montenaillies 74



Yves SPANHAUER
Conseiller communal,
mécanicien
Route de Vernand 29



Alfred BELET
Conseiller communal,
électricien
Chemin de la Longeraie 37



Olivier WEBER
Conseiller communal,
automaticien
Chemin des Falaises 14



Alexandre CEVEY
Conseiller communal,
gérant technique
Route de Sauvabelin 16



Gérard MOJON
Conseiller communal, député,
expert fiduciaire diplômé
Chemin de la Valleyre 33



Jean-Claude AMIGUET
Conseiller communal,
horticulteur
Chemin de l'Esplanade 20



Christophe CORBAZ
Conseiller communal,
agriculteur
Chemin de la Longeraie 50



Marc MAILLARD
Conseiller communal,
pharmacien
Pré-Marin 2



Pierre-François THUILLARD
Conseiller communal,
spécialiste télécom
Chemin du Bois l'Hôpital 5



Monica ROULIN
Conseillère communale,
assesseur JDP
Chemin Haute-Brise 16



Cédric MOTTIER
Conseiller communal,
gestionnaire de fortune
Chemin du Saux 45



Virginie DORTHE
Conseillère communale,
enseignante, doyenne
Chemin des 9 Fontaines 8



Thierry SCIBOZ
Conseiller communal,
gestionnaire de fortune
Chemin du Saux 37



Yves BUFFIN
Conseiller communal,
spé. en gestion-ventes
Champ des Pierres 28



Christiane BLANC
Conseillère communale,
enseignante
Route de Lausanne 72



Nadège LONGCHAMP
Conseillère communale,
économiste, thérapeute
Route de Cugy 45 bis



Renata RAVERA
Conseillère communale,
employée de commerce
Route du Grand-Mont 3



Laurence MÜLLER-ACHTARI
Conseillère communale,
juriste
Chemin Praz-Mandry 26



Nicolas MOJON
Conseiller communal,
informaticien
Chemin de la Valleyre 33



Christian ZBINDEN
Conseiller communal,
mécanicien
Route de Cugy 57



Yves MENÉTREY
Conseiller communal,
expert fiscal diplômé
Route Blécherette 75A



Marcel BUEHLER
Conseiller communal,
menuisier
Place du Grand-Mont 1



Alexandra ANTONAZZO
Médecin
Route du Jorat 7



David RICHARD
Dessinateur urbaniste
Champs-Meunier 3B



David VONARBURG
Affaires réglementaires
Route du Grand-Mont 13



Giuseppe MANTOVANI
Gestionnaire
Pré-Marin 6



Claudine TESTAZ-ROUILLER
Comptable
Route du Grand-Mont 44



Ariane ANNEN-DEVAUD
Coiffeuse
Route de Lausanne 60A



Olivier DESCLOUX
Ingénieur
Route de la Clochette 94



Véronique NIKLAS-LYON
Infirmière spécialisée
Route du Grand-Mont 19



Jean-Michel HAUSWIRTH
Imprimeur
Chemin Côte-à-Deux-Sous 4



Marc BARRAUD
Directeur commercial
Chemin de l'Esplanade 32

NOS CANDIDATS



A l'occasion du premier scrutin communal au système proportionnel, le Groupe socialiste du Mont présente une liste à la Municipalité et une liste au Conseil communal.

Le scrutin proportionnel clarifie les affiliations

Notre commune connaît un développement démographique appelé à se poursuivre durant les prochaines années. Ce développement implique une réponse adéquate des autorités aux défis que cela représente.

Les différentes manières d'y parvenir dépendent des priorités accordées aux besoins de la population.

C'est là que les différentes visions politiques s'affrontent et la présence des partis locaux permet aux citoyens de faire des choix en connaissance de cause.

Ne pas s'y préparer, renoncer à investir dans les structures indispensables à cette croissance, c'est finalement admettre qu'un jour Le Mont devienne un quartier du Grand Lausanne. Dans le contexte qui prévalait, les autorités ont pu maintenir une vie villageoise et contrôler certains axes de développement. Les socialistes du Mont souhaitent poursuivre et étendre cette action tout en la développant selon les priorités exposées ci-contre.

NOS PROJETS

1. Logement

Dans un avenir proche les communes devraient pouvoir exercer un droit d'emption. Grâce à cette base légale il sera possible de définir une politique communale du logement. Nous y voyons deux axes prioritaires.

I. Encourager la construction de logements à loyers modérés.

Par ailleurs la constitution vaudoise (art. 67) stipule que «l'Etat et les communes, en complément des démarches relevant de la responsabilité individuelle et de l'initiative privée, veillent à ce que toute personne puisse disposer d'un logement approprié à des conditions supportables». Notre commune est particulièrement bien placée pour répondre aux besoins régionaux.

II. Développer l'offre en appartements protégés pour personnes âgées et à mobilité réduite.

L'évolution démographique et l'augmentation de l'espérance de vie génèrent de nouveaux besoins, notamment en matière de logements. Les appartements protégés sont une réponse adaptée pour des personnes qui peuvent avoir des difficultés à vivre dans un appartement normal mais qui souhaitent garder leur indépendance et peuvent se passer d'un suivi en continu dans une institution ou un EMS. Dans ce cas, l'agencement du logement tient compte des difficultés en termes de mobilité que peuvent connaître les personnes âgées ou en situation de handicap. Il est préférable que ces appartements soient rattachés à des structures offrant un appui socio-hôtelier afin de prolonger l'indépendance des personnes âgées et leur maintien à domicile autant que possible.

La mixité dans les bâtiments doit aussi être recherchée. Des combinaisons entre appartements à loyers modérés et protégés permettent d'intégrer les personnes âgées dans la vie sociale et encouragent la solidarité entre les générations.

2. Transports et mobilité douce

Le centre-ville du Mont est bien desservi en transports publics transversaux. Le pro-

longement des lignes 21 et 22 doit répondre aux besoins de la population résidant dans les quartiers nouvellement construits. Nous préconisons aussi de mettre l'accent sur des transports alternatifs et peu polluants, par une mise à disposition de vélos en libre-service et le soutien aux initiatives de partage de véhicules. Nous nous engageons à développer les réseaux et autres aménagements pour améliorer le déplacement des cyclistes et des piétons dans le respect du développement durable et dans le cadre du schéma directeur du Nord Lausannois. L'intégration du Mont au SDNL a été réalisé grâce au travail et à l'engagement de notre syndic.

Nous souhaitons aussi développer les transports capillaires dans les zones mal desservies, par exemple avec le taxi bus. Pour les transports scolaires, nous souhaitons maintenir la politique actuelle garantissant à nos enfants un transport sécurisé entre leur domicile, l'école et l'UAPE.

3. Jeunesse

Concernant la politique en faveur des parents et des jeunes, nous avons retenu deux priorités

I. Développer les structures d'accueil de la petite enfance.

Aujourd'hui, la relation du couple avec la vie professionnelle a évolué. Par option ou par nécessité les deux parents travaillent et il est nécessaire et de la responsabilité des politiques de suivre cette évolution en offrant des structures d'accueil de la petite enfance (garderies, réseau de mamans de jour, etc.) à des prix abordables aux parents nécessiteux.

Certains habitants ont dû quitter le Mont parce qu'ils ne trouvaient pas de garderies ou d'autres structures d'accueil de la petite enfance. Pour stopper cette érosion, l'offre doit être étoffée.

II. Proposer des activités et des lieux à l'intention des jeunes.

Les activités socio-éducatives contribuent à l'épanouisse-

ment personnel, à l'intégration sociale, à la mixité culturelle et à la citoyenneté active. Nous proposons de répondre aux besoins de nos jeunes en leur mettant à disposition un local et en leur proposant des activités. Un centre de loisirs serait le plus à même de soutenir nos jeunes dans leurs projets socio-culturels et pourrait les encourager à participer au développement et à la politique communale.

4. Sport

Le sport peut, en tant que méthode d'apprentissage non formel et informel, aider les jeunes à acquérir des compétences et des aptitudes qui complètent l'enseignement formel et améliorent leur employabilité.

Il existe déjà plusieurs associations et sociétés locales au Mont-sur-Lausanne. Elles sont dynamiques et développent un travail considérable dans l'émergence du sport et de la culture. Nous devons continuer de renforcer notre appui politique et soutien financier à leurs entreprises qui permettent à notre jeunesse de s'épanouir, de se développer dans un contexte d'échange et d'intégration, sain et harmonieux.

Nous soutenons la pratique du sport de masse qui permet de développer des compétences transversales, en particulier chez les jeunes et nous nous engageons à offrir à la population des structures adéquates pour la pratique de leur sport collectif préféré.

5. Gestion des déchets

Nous sommes favorables à ce que la politique de gestion des déchets intègre dorénavant le recyclage des plastiques, comme c'est le cas dans d'autres communes. La population du Mont est pénalisée, car obligée d'éliminer les plastiques (hors PET et PE) dans les sacs taxés. Le ramassage porte-à-porte (y compris pour les déchets végétaux) est une nécessité particulièrement pour nos aînés. Nous devons prendre en compte ces besoins en proposant un ramassage porte-à-porte ou un service sur appel.

Deux candidats socialistes à la Municipalité du Mont-sur-Lausanne

José Leonel PINTO

Né en 1959, de nationalité portugaise et suisse, originaire du Mont, où il habite depuis 1991, père de 4 enfants, est membre du Conseil communal depuis plusieurs années où il a été élu scrutateur et membre de la commission de gestion.

Monsieur Pinto a toujours montré un grand intérêt pour le développement de notre commune. Il a mis sur pied une fête de quartier « Accueil de l'été au ch. du Saux », il a fait partie de la Société de Développement, entraîné les juniors du FC Mont et continue de jouer au football avec l'équipe des seniors du FC Mont.

Il a plus de 25 ans d'expérience dans la planification, l'organisation, la gestion et les finances des transports publics et scolaires. Monsieur Pinto occupe actuellement le poste de responsable de la planification, de la gestion financière du transport scolaire et des manifestations spéciales au sein de la région ouest de CarPostal.



Le Groupe socialiste du Mont a décidé de présenter deux candidats PS aux élections communales de 2016.

Olivier MAGGIONI

Né en 1959, après 15 ans d'enseignement et de recherche en biomathématiques, il dirige depuis une dizaine d'années le Gymnase du Soir et collabore au Secrétariat général du DSAS sur quelques dossiers relatifs au système hospitalier et aux assurances sociales.



NOS CANDIDATS

Pourquoi présenter une liste au Conseil communal?

Les socialistes et leurs alliés sont minoritaires dans de nombreux législatifs, que parviennent-ils à y faire et qu'en sera-t-il sur le plan communal?

Contrairement à d'autres, le Canton de Vaud a pu maintenir une politique sociale relativement efficace (prestations complémentaires aux familles, augmentation des allocations familiales et des subsides à l'assurance maladie). Cette politique est pour beaucoup l'œuvre d'élus socialistes, mais aussi des compromis tissés avec le centre pour qui la cohésion sociale n'est pas qu'un slogan.

A l'inverse une partie de la droite ultralibérale est quant à elle dans l'impossibilité idéologique d'admettre, sinon la nécessité, du moins l'utilité d'une intervention de l'Etat dans l'économie.

Le désastre écologique qui menace l'humanité est un exemple criant de la nécessité d'une telle régulation. Sur les sujets environnementaux et le développement durable, il est possible de faire aboutir des projets avec le concours de diverses sensibilités écologistes.

Ainsi les élus du Groupe socialiste travailleront avec toutes les forces présentes au Conseil qui auront la volonté de faire aboutir des projets concrets et compatibles avec nos valeurs.

Nous serons bien évidemment appelés à travailler avec les mouvements qui défendent des idées proches des nôtres.

QUESTIONS À NOS CANDIDATS

José

Vos adversaires affirment que les socialistes sont favorables à une augmentation des impôts. Qu'en est-il vraiment?



A priori personne n'aime payer des impôts surtout si leur finalité apparaît abstraite.

Les impôts réalisent principalement deux objectifs. Assurer les tâches publiques (écoles, transports, sécurité, environnement) tout en permettant une redistribution des richesses. Chacun participant, conformément à la Constitution fédérale, en fonction de sa capacité économique (taux progressif).

Les socialistes se battent pour une fiscalité plus juste et combattent les baisses d'impôts aveugles. On comprend bien qu'une baisse du taux d'imposition aura un impact minime (quelques centaines de francs) pour un ménage modeste ou issu de la classe moyenne. Mais pour les hauts et très hauts revenus cela correspond à des dizaines voire des centaines de milliers de francs. Le manque à gagner pour les collectivités publiques peut mettre en danger les prestations ou en augmenter les prix. Donc au final une promesse de Fr. 1000.- de rabais d'impôt devient un piège si elle implique une augmentation de Fr. 5000.- pour l'écolage ou la garderie des enfants.

Le Mont compte de nombreuses entreprises et places de travail pour la région. La réforme de la fiscalité des entreprises (RIE3) entraînera une augmentation de l'impôt pour les sociétés multinationales et une baisse pour les PME. Sur l'ensemble des communes vaudoises on peut s'attendre à une perte de l'ordre de 60 millions. Celles, peu nombreuses, qui abritent des entreprises multinationales verront leurs revenus grimper considérablement. Le tissu économique du Mont nous place plutôt du côté des perdants. Dès lors il faudra saisir la proposition du Conseil d'Etat et appuyer la péréquation communale. Ainsi le Mont n'y perdra rien, les compensations sociales

permettront de financer l'accueil de jour et il ne sera pas nécessaire d'ajuster les taux d'imposition.

Olivier

Quelle analyse fais-tu du renforcement de la droite dite «populiste» aux dernières élections fédérales?



Sur le plan national, nous nous retrouvons dans un schéma devenu habituel, renforcé par l'actualité prévalant au moment des élections. L'UDC fait croire qu'elle est le meilleur rempart aux flux migratoires et à l'exode des réfugiés. Il est facilement démontrable que c'est faux. Tout comme Blocher au Conseil fédéral, de nombreux UDC ont tenu les rênes de l'asile. Qu'ont-ils fait? Le sentiment d'inquiétude a augmenté dans la population, mais sur les flux de réfugiés eux-mêmes leur politique n'a strictement eu aucun effet. Résoudre ce problème ne les intéresse pas. Ils combattent toutes les propositions politiques en faveur de la paix et de l'aide au développement. Leur but est d'attaquer les assurances sociales, d'augmenter l'âge de la retraite et de permettre aux

milliardaires qui les financent de ne pas payer leurs impôts. Contrairement aux flux migratoires, sur ces points une poussée de l'UDC au parlement peut changer radicalement la vie des citoyens. En suivant leur politique, l'assurance maladie de base deviendra moins chère mais ne remboursera plus grand-chose. Les plus démunis n'auront plus accès aux soins, la classe moyenne croulera sous les primes des complémentaires et leurs amis assureurs compteront leurs bénéfices.

Cet exemple illustre bien la différence avec le choix de société que nous proposons. En défendant la solidarité entre les malades et les bien-portants dans l'assurance maladie, entre les jeunes et les seniors par une politique de soutien et de mixité, entre les femmes et les hommes par l'égalité, entre Suisses et immigrés par l'intégration et l'égalité des droits, entre les différentes couches sociales par une meilleure redistribution des richesses, la politique que nous prônons renforce la cohésion sociale. C'est elle qui nous permettra de bien vivre ensemble, en sécurité et de réaliser des projets tournés vers le progrès.

Pourquoi voter socialiste?

Le parti socialiste porte les préoccupations des classes populaires et de la classe moyenne. Ceux qui ne disposent que du revenu de leur travail ou de leur retraite pour vivre et qui voient leur pouvoir d'achat diminuer au fil des ans, érodé par le niveau des primes d'assurance maladie et des loyers.

Il n'est pas admissible que dans notre pays l'arrivée d'un enfant précipite des ménages dans l'aide sociale. C'est pourquoi le parti socialiste a fortement contribué à mettre en œuvre les prestations complémentaires pour familles. Mais il faut agir à tous les étages constitutionnels, Confédération, Canton et Commune. Voter socialiste c'est avoir la garantie que ces combats sont

menés conjointement par le Parti socialiste suisse, vaudois et le Groupe socialiste du Mont.

Sur le plan communal nous ne pouvons pas rester contemplatif. Nous devons favoriser l'accueil de jour pour la petite enfance, proposer des activités et un cadre pour nos jeunes avec un centre de loisirs, participer au maintien à domicile de nos aînés en promouvant les structures adaptées et soutenir nos concitoyens dans la vie de tous les jours avec des autorités et une administration au service de la population.

C'est le sens que prend le vote socialiste tant au parlement fédéral, cantonal que communal.

Le Mont citoyen: la politique autrement

Notre groupe, Le Mont citoyen, a une histoire jeune mais intense, puisqu'il est né du mouvement autour de deux pétitions ayant circulé début 2014: avec près de 1400 signatures récoltées, ces pétitions demandaient une gestion des déchets plus efficace et un meilleur accueil de la petite enfance. Au vu de l'enthousiasme des personnes s'étant manifestées à cette occasion, ce mouvement a rapidement évolué en une organisation citoyenne rassemblant des Montaines et Montains d'horizons et d'intérêts différents.

Les membres du groupe partagent des vues communes sur les trois pôles de notre programme: **démocratie participative**, **solidarité** et **écologie**, trois axes déclinés dans une série de propositions concrètes pour notre commune.

Le point de départ de notre réflexion: un bilan critique de notre démocratie représentative. Nous proposons une nouvelle forme de gestion, transparente et qui prenne en compte les intérêts de tous les citoyens. Nous nous engageons à organiser des séances d'informations et des débats sur les enjeux importants pour notre commune: les citoyen-ne-s seront associé-e-s et consulté-e-s sur les questions qui ont trait aux développements actuels et futurs du Mont.

De fait, nous avons à cœur d'initier un vrai **débat public** si longtemps mis en sourdine dans notre commune. Cette ouverture au dialogue public, nous la proposons aussi bien dans le journal communal (que vous

avez entre vos mains) que sur les réseaux sociaux ou dans une salle communale. Un premier succès allant dans ce sens: l'organisation d'un Forum citoyen en mai 2015. Un autre succès de notre groupe: nos pétitions ont contraint les autorités à améliorer d'une part leur politique des déchets et d'autre part l'accueil préscolaire.

Côté **solidarité**, nous considérons la diversité sociale comme un atout face aux enjeux de notre commune. Nous nous engageons à prendre en compte les besoins des citoyen-ne-s les moins favorisé-e-s dans toutes nos réflexions et actions, notamment, en termes de prise en charge des enfants au niveau pré et parascolaire.

Enfin, sur le versant **écologie**, nous voulons inscrire les activités de la commune dans la logique d'un développement respectueux de l'environnement. Les domaines pour lesquels nous nous investissons incluent un aménagement harmonieux et durable du territoire, les questions de mobilité, la réduction du gaspillage, la protection de la biodiversité et une politique énergétique durable de type Société à 2000 watts.

Nous vous proposons de **définir avec nous les priorités de la prochaine législature**, en votant en ligne sur les propositions de notre programme que vous souhaitez voir réalisées d'ici à 2021. Pour ce faire, rendez-vous sur notre site:

lemontcitoyen.ch



Vos propositions

Définissez avec nous les priorités de la prochaine législature en votant en ligne sur les propositions de notre programme:

lemontcitoyen.ch

Nos candidats à la Municipalité



Philippe SOMSKY

«Enfant» du Mont, j'ai effectué toute ma scolarité obligatoire dans la commune. Après un intermède hors du territoire communal, j'y suis revenu pour fonder ma famille.

La démocratie participative, un développement harmonieux de la commune ainsi que la promotion de la culture me tiennent particulièrement à cœur. Energie, enthousiasme et sens du bien commun: voici les qualités que je peux porter au sein du collège municipal.



Aydin DURMAZ

Père de famille, porteur d'un quart de siècle d'expérience au sein des associations pour l'intérêt public, habitant la commune

depuis 9 ans, je contribue aux activités du Mont notamment en tant que conseiller communal. Intéressé par les enjeux intergénérationnels et les valeurs familiales, je souhaite m'investir pour la société et accompagner son progrès.

Esprit ouvert, motivé et attaché aux valeurs démocratiques, je souhaite mettre mes expériences ainsi que mes compétences à disposition de l'exécutif de notre commune.

NOS CANDIDATS

Nos candidat-e-s au Conseil communal



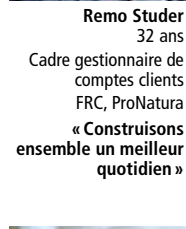
Bertrand Martinelli
43 ans
Directeur d'institution
Conseiller communal
POP & gauche
en mouvement
« Un service public
transparent »



Viviane Prats Alvarez
55 ans
Doyenne formation
continue EESP
Conseillère communale,
Les Verts
V.-prés. du conseil de
fondation du Levant
« Favoriser le
partenariat citoyen »



Karim Mazouni
50 ans
Consultant en informatique
Conseiller communal
APé et EMMML
« Promouvoir la
participation citoyenne,
la mixité sociale et la
culture »



Remo Studer
32 ans
Cadre gestionnaire de
comptes clients
FRC, ProNatura
« Construisons
ensemble un meilleur
quotidien »



Catherine Roulet
70 ans
Retraitée
Députée au Grand
Conseil, Les Verts
Co-prés. insieme Vaud,
Eben-Hézer Lausanne
« Respect des plus
vulnérables »



Arnaud Brulé
45 ans
Economiste
Etat de Vaud - DTE
EcoAttitude, SBM
« Marier économie
et écologie, progrès
sociétal, transition
énergétique »



Aydin Durmaz
51 ans
Manager intendance TL
Conseiller communal
CISE, GAMM
« Ensemble pour notre
commune dynamique,
sereine, visionnaire »



Philippe Somsky
36 ans
Enseignant
Prés. Jardins du Mont,
Uniterre
SCHL, FRC
« Préserver le bien
commun, encourager
une citoyenneté
active »



**Jolanda
Müller Chabloz**
39 ans
Médecin de santé
publique
« Pour des services
publics abordables
et de qualité »



**Stéphane Michlig
González**
39 ans
Biologiste
« Un environnement
sain et stimulant pour
le développement de
nos enfants »



Gaël Saillen
31 ans
Spécialiste en relations
publiques
Société romande de
Relations publiques
« Ouverture et
engagement »



Michel Gaillard
57 ans
Enseignant, consultant
pédagogique, musicien
Vert'libéral
« Sobriété et
anticipation »



Jean-Marie Urfer
37 ans
Enseignant
FSG Le Mont, ATE
Pro vélo, Jardins
du Mont
« Amélioration de la
mobilité douce »



Joël Pinson
31 ans
Assistant doctorant
(Idheap, Unil)
« Ouverture,
participation,
intégration »



Sébastien Gremion
37 ans
Technicien en génie
thermique et climatique,
père au foyer
Ordre de la poêle
Jardins du Mont
SCHL
« Pour de meilleures
infrastructures »



Francine Etter
52 ans
Femme au foyer
SCHL
« Favoriser le
commerce de
proximité et créer
des logements à
prix abordables »



**Jean-Pascal
Laedermann**
65 ans
Physicien / musicien
« Culture,
en particulier
musique classique »



Florence Mayor
38 ans
Secrétaire
« Meilleure
communication Muni-
cipalité-habitants »



Tomas Lopez
60 ans
Responsable de
formation
« Maîtrisons le
développement de
notre commune
dans le respect de
l'environnement »



Michel Golay
42 ans
Médecin urgentiste
V.-prés. Le Montavenir
FC Romanel-Cheseaux
« Pour un développe-
ment harmonieux du
Mont »

Principales abréviations

APé Association des Parents d'élèves
ATE Association Transport et Environnement
CISE Commission d'Intégration Suisse-Etrangers
DTE Département du Territoire et de l'Environnement
EESP Ecole d'études sociales et pédagogiques
EMML Ecole de Musique du Mont-sur-Lausanne

FRC Fédération Romande des Consommateurs
FSG Fédération Suisse de Gymnastique
GAMM Groupe Accueil Migrants au Mont-sur-Lausanne
SBM Association Social Business Models
SCHL Société Coopérative d'Habitation Lausanne
TL Transports Lausannois

